De Dossenheim à Saverne

Région de Saverne - Dossenheim-sur-Zinsel

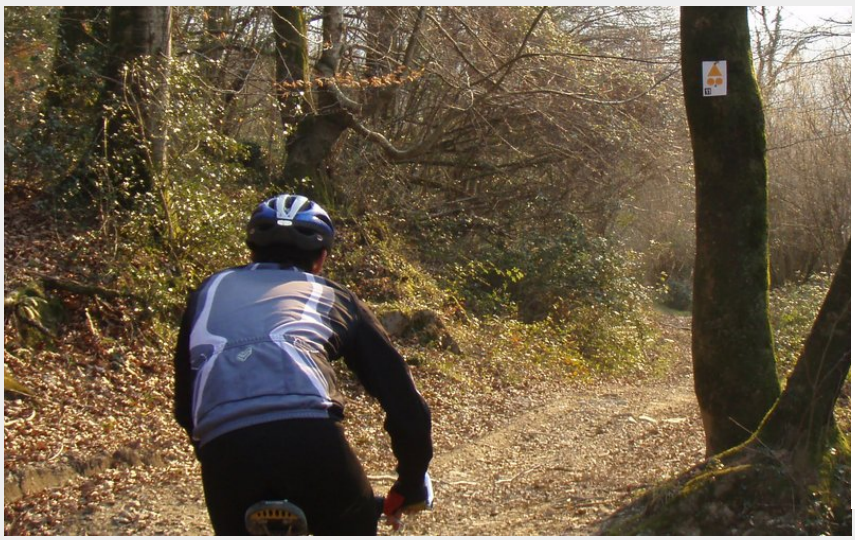

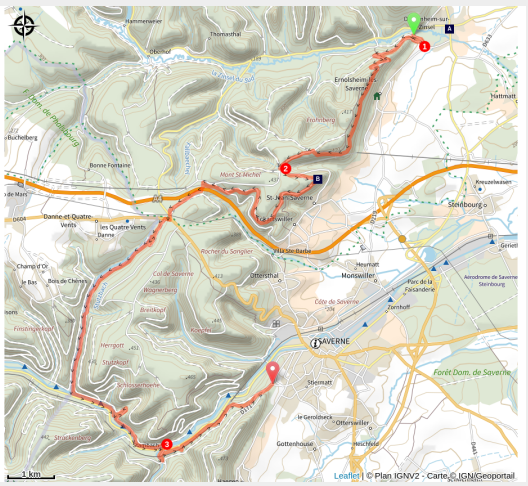

Cette étape clôt la traversée des Vosges du Nord et permet de profiter de l'ambiance unique de ce massif hors du commun !

Dernière étape de la traversée des Vosges du Nord à VTT, cette traversée permet de rejoindre Saverne depuis Dossenheim-sur-Zinsel. Au programme : rochers de grès, forêts et points de vue inoubliables sur la plaine d'Alsace depuis le Mont-Saint-Michel. Ce sentier par ailleurs traverse de nombreux sites archéologiques forts intéressants !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 30

Longueur : 24.9 km

Dénivelé positif : 545 m

Difficulté : Moyenne

Type : Traversée

Thèmes : Géologie, Histoire & patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Camping Dossenheim-sur-Zinsel
Arrivée : Rue du général Leclerc, Saverne
Balisage : VTT
Communes : 1. Dossenheim-sur-Zinsel
2. Ernolsheim-lès-Saverne
3. Saint-Jean-Saverne
4. Eckartswiller
5. Saverne
6. Danne-et-Quatre-Vents
7. Haegen

Profil altimétrique

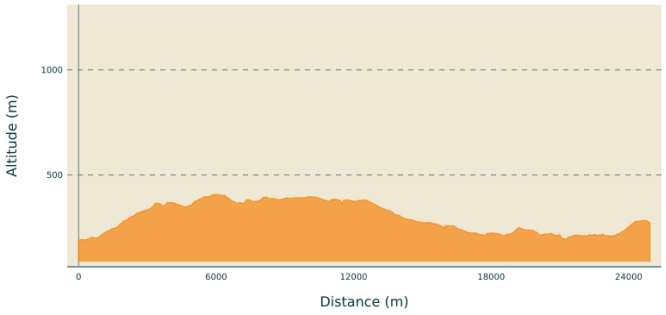

Altitude min 187 m Altitude max 407 m

Depuis le parking, se rendre au camping puis tourner à gauche.

1. Montée en lacets coupant le GR®531 à 4 reprises. À flanc de montagne avec une vue sur la plaine et après 3 km, rejoindre le chemin de la Heidenstadt. Cap à gauche jusqu'à la Croix de Langenthal.
2. Prendre la route forestière qui descend à gauche puis le chemin forestier qui monte à droite vers la chapelle du Mont-St-Michel. Prendre le dernier petit chemin après le chalet du Club Vosgien à droite. Au niveau des Roches Plates, point de vue sur la plaine. Rester sur le chemin gravillonné et continuer vers le Rocher des Dames. Au carrefour avec la route forestière des Dames, s'engager tout droit. Après la barrière, continuer sur la route goudronnée et cap à gauche pour franchir la passerelle à gibier. Ne pas oublier de refermer le portillon. Suivre le chemin de droite jusqu'à la RN4. Prendre à droite, franchir la nationale, cap à gauche sur le chemin qui descend sur 5 km vers la vallée du Stutzbach.
3. Après avoir longé le canal de la Marne au Rhin, dans une descente, prendre à droite en épingle à cheveux (un petit chemin camouflé par la végétation) vers l'écluse 26 puis suivre le chemin de halage jusqu'à l'écluse 27. À l'écluse 27, près de Stambach, franchir le canal, la Zorn et la D132. Traverser le passage à niveau. Au réservoir cap à gauche par le chemin forestier de la SNCF pour rejoindre la D171. Emprunter celle-ci sur 150 m jusqu'au parking du sentier sylvicole.

Sur votre chemin...

Refuge fortifié de Dossenheim (A) Chapelle Saint-Michel (B)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Cartes IGN : 3714 ET et 3715 OT

Comment venir ?

Transports

- Cars SNCF : lignes Frohmuhl-Saverne et Haguenau-Obermodern-Saverne.

Accès routier

Depuis Saverne, emprunter la D219 jusqu’à Dossenheim-sur-Zinsel.

Parking conseillé

Parking de l’église, Dossenheim-sur-Zinsel

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage de La Petite Pierre

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Email : contact@parc-vosges-nord.fr Tél. : 03 88 01 49 59

Réglementation dans la réserve :

Afin de préserver la quiétude de la réserve, l’arrêté préfectoral du 1er mars 2005 réglemente différentes activités :

Tout acte de chasse est interdit ;
L’accès aux véhicules à moteur est interdit à l’exception des véhicules de l’Etat ou de secours, des gestionnaires et des propriétaires des terrains enclavés ;
L’accès à pied, en vélo ou à cheval est seulement autorisé de jour et sur les itinéraires balisés à cet effet ;
Les chiens doivent être tenus en laisse et circuler sur les sentiers balisés ;
Le camping et le bivouac sont interdits ;
L’usage de source sonore est interdit ;
L’allumage de feu est interdit.

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope : Anciennes Carrières De Stambach

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Hanau - La Petite Pierre
2A rue du Château, 67290 La Petite-Pierre

tourisme@hanau-lapetitepierre.alsace
Tel : +33 (0)3 88 70 42 30
http://www.tourisme.hanau-lapetitepierre.alsace/

Office de Tourisme du Pays de Saverne
37 Grand'rue, 67700 Saverne

contact@tourisme-saverne.fr
Tel : +33 (0)3 88 91 80 47
http://www.tourisme-saverne.fr/

Sur votre chemin...

Refuge fortifié de Dossenheim (A)

Il daterait d’avant 1651. À l'époque médiévale, à l'emplacement du niveau inférieur de la maison se situaient certainement six compartiments destinés au refuge de six familles, en temps de crise, refuge où elles entreposaient leurs denrées et leurs biens les plus précieux. Ce niveau a été remanié lorsque le bâtiment a été aménagé en lieu de résidence permanent.

Chapelle Saint-Michel (B)

Il s’agirait d’un ancien lieu de culte païen, composé d'un bassin circulaire dit École des Sorcières ou Cercle des Druides et d'une grotte en contrebas appelée Grotte des Fées. Selon certains auteurs, il correspondrait à un sanctuaire d'époque romaine dédié à Mithra. La grotte pourvue de banquettes fut occupée de la fin du Moyen-Age jusqu'au 18e siècle par des ermites d'où la présence d'aménagements. (Sources : Mérimée)